



TGH SDS

Fiche de données de sécurité

Section 1 : Identification

Nom de la matière :	TGH
Synonymes :	Huile pétrolière ; Huile lubrifiante ; Hydrocarbure pétrolier ; Lubrifiant.
Usage recommandé :	Un fluide universel pour tracteur pour les transmissions à changement de vitesses sous charge, les couples finaux et les systèmes hydrauliques. Si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits, consulter les Fiches de données de sécurité de ces produits.
Restrictions d'utilisation :	Aucune connue.
FABRICANT / FOURNISSEUR	
Boss Lubricants 112, 6303 30 St. SE Calgary, AB T2C 1R4	Numéro d'appel d'urgence: Business: (800) 844-9457 Fax #: (403) 279-2272 www.bosslubricants.com
Date de la version :	Mars 17, 2018
Remplace la version du :	janvier 1, 2015

Section 2 : Identification des dangers

Classification conforme au 29 CFR 1910.1200. : Non dangereux d'après les critères de classification.

ÉLÉMENTS DU SGH SUR LES ÉTIQUETTES

Symboles :	Aucun n'est nécessaire d'après les critères de classification.
Mention d'avertissement :	Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.
Mention(s) de danger :	Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.
Conseil(s) de prudence	
Prévention :	Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.
Intervention :	Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.
Stockage :	Stocker conformément à toutes réglementations et normes actuelles.
Élimination :	Éliminer conformément à toute réglementation applicable.
Danger(s) non classé(s) ailleurs :	L'exposition répétée peut provoquer l'assèchement ou des gerçures de la peau. Lors de l'aérosolisation, de la brumisation ou du chauffage de ces produits, de fortes concentrations de vapeur ou de brouillard générées peuvent irriter les voies respiratoires (nez, gorge et poumons).

Système de classification

NFPA données (gamme 0-4)

Santé : 1
Inflammabilité : 1
Réactivité : 0

HMIS données (gamme 0-4)

Santé : 1
Inflammabilité : 1
Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Sévère

TGH SDS

Section 3 : Composition / Information sur les composants

N° CAS	Composant	Pourcentage
64742-58-1	Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	80-90
Mélange	Huile minérale	3-7
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	3-7
68649-42-3	Acide phosphorodithioïque, esters de O-O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	1-2
Breveté	Alkarylsulfonate à longue chaîne, sel de calcium	0,5-1,5

Section 4 : Premiers soins

D'INHALATION :	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
PEAU :	Rincer abondamment la peau au savon et à l'eau. En cas d'irritation cutanée : obtenir des soins médicaux/consulter un médecin.
YEUX :	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin au besoin.
D'INGESTION :	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Symptômes/effets les plus importants	
Aigus :	Aucune information sur des effets nocifs importants.
Retardés :	Aucune information sur des effets nocifs importants.
Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :	Administrer un traitement symptomatique et de soutien.

Section 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :	Dioxyde de carbone, mousse classique, poudre extinctrice, brouillard d'eau ou eau pulvérisée. L'eau ou la mousse peut causer du moussage.
Agents extincteurs inappropriés :	Ne pas utiliser de jets d'eau à haute pression.
Dangers spécifiques du produit chimique :	Danger d'incendie négligeable. Éviter la friction, l'électricité statique et les étincelles.
Produits de combustion dangereux :	Les produits de décomposition et de combustion peuvent être toxiques. La combustion peut produire des aldéhydes, des cétones, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, du sulfure d'hydrogène, des oxydes d'azote, des oxydes de soufre, et des composés organiques non identifiés.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :	Porter de l'équipement complet de lutte contre l'incendie, notamment un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour se protéger d'une éventuelle exposition.

TGH SDS

Mesures à prendre en cas d'incendie :

Un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive (APRA) et de l'équipement de protection complet sont requis en cas d'incendie.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Porter des vêtements et de l'équipement de protection individuelle, consulter la **Section 8**. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Retirer toutes les sources d'inflammation. Ne pas toucher le produit déversé accidentellement ni marcher dessus. Colmater la fuite, si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone dangereuse. Empêcher le personnel non indispensable et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Ventiler la zone et éviter de respirer la vapeur ou le brouillard. Contenir le déversement de façon à empêcher la contamination des eaux de surface et des égouts. Contenir le déversement sous forme liquide en vue d'une récupération éventuelle ou absorber avec une matière sorbante compatible et pelleter à l'aide d'un outil antiétincelles propre dans un contenant pouvant être scellé pour l'éliminer. De plus, en cas de gros déversement : Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour le recueillir et l'éliminer plus tard.

Section 7 : Manutention et stockage

Précautions relatives à la sécurité de manutention :

Tenir à l'écart des étincelles ou des flammes. Lorsque des mélanges inflammables peuvent être présents, utiliser de l'équipement sécuritaire pour de tels endroits. Utiliser des outils propres et de l'équipement antidéflagrant. Les contenants métalliques, notamment les camions et les wagons-citernes, doivent être mis à la masse et placés en métallisation lors du transfert de gros volumes du produit. Ce produit a une faible pression de vapeur et il n'est pas attendu qu'il présente un danger d'inhalation à des températures et pressions normales. Toutefois, lorsque ce produit se retrouve sous forme d'aérosol, de brouillard ou qu'il est chauffé, ne pas en respirer la vapeur ni le brouillard. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements et les chaussures.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités :

Tenir le contenant bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé et lors du transport. Stocker les contenants dans un endroit frais et sec. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, souder au laiton ou autrement, percer ou meuler les contenants. Tenir les contenants à l'écart des flammes, des étincelles, de l'électricité statique ou d'autres sources d'inflammation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit et peuvent être dangereux.

Incompatibilités :

Éviter les acides, les matières oxydantes, les chlorates, les nitrates et les peroxydes.

Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition des composants :

L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont élaboré de limites d'exposition pour aucun des composants de ce produit.

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Lorsqu'une ventilation générale adéquate n'est pas disponible, employer des enceintes isolées de sécurité, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres installations techniques.

TGH SDS

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle :

L'équipement de protection individuelle doit être choisi en fonction des conditions d'utilisation de la matière. Une évaluation des risques quant aux besoins en matière d'EPI de l'aire de travail doit être effectuée par un professionnel qualifié en vertu des exigences réglementaires. L'EPI suivant doit être considéré comme le minimum requis : gants, lunettes de sécurité, et sarrau de laboratoire ou tablier.

Protection des yeux et du visage :

Il faut au moins porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux. Une protection supplémentaire telle que des lunettes de protection à coques, un écran facial ou un respirateur peut être nécessaire selon l'usage prévu et les concentrations de vapeurs ou de brouillard. Une douche oculaire d'urgence et une douche de décontamination d'urgence doivent être fournies dans l'aire de travail immédiate. Le port des lentilles de contact n'est pas recommandé.

Protection de la peau :

Lorsqu'il y a risque de contact avec la peau, porter des gants de protection imperméables aux produits chimiques ; l'emploi de gants de caoutchouc naturel (latex), de chlorure de polyvinyle (PVC) ou de gants équivalents n'est pas recommandé.

Protection des voies respiratoires :

Aucune protection respiratoire n'est nécessaire normalement. Utiliser des cartouches de filtre à particules de la série P- ou R- et anti-vapeurs organiques homologuées par le NIOSH lorsque la concentration de vapeur ou de brouillard dépasse les limites d'exposition applicables. La protection offerte par les respirateurs à adduction d'air filtré est limitée. Ne pas utiliser de respirateur de la série N-. Le choix et l'emploi de l'équipement de protection respiratoire doivent être conformes à la norme générale de l'industrie de l'OSHA (*OSHA General Industry Standard*) 29 CFR 1910.134 aux États-Unis ou à la norme de la CSA Z94.4 au Canada.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide ambré	État physique :	Liquide
Odeur :	Odeur de pétrole	Couleur :	Ambre
Seuil olfactif :	Non disponible.	pH :	Sans objet
Point de congélation :	Non disponible	Point d'ébullition :	246°C (475°F) (minimum)
Point d'ébullition :	Non disponible	Point de congélation :	Non disponible
Vitesse d'évaporation :	Non disponible	Inflammabilité (solide, gaz) :	Non disponible
La température d'auto-inflammation :	Non disponible	Point d'éclair :	390°F (246°C) (minimum, Cleveland en vase ouvert)
Limite inférieure d'explosivité :	Non disponible	Température de décomposition :	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité :	Non disponible	Pression de vapeur :	Inférieure à 0,1 mm Hg à 68°F (20°C)
Densité de vapeur (air =1):	Non disponible	Densité relative :	0,87 (eau = 1) (environ)
Volatilité :	51.100(s)	Coefficient de partage :	Non disponible
Viscosité :	> 20,5 mm ² /s à 104°F (40°C)	Viscosité cinématique :	Non disponible
Solubilité (autre) :	Non disponible	Masse volumique :	7,3 lb/gal US (870 g/l) (environ)
Masse moléculaire :	Non disponible	Solubilité (H2O) :	Insoluble

TGH SDS

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :	Aucun risque de réactivité n'est attendu.
Stabilité chimique :	Stable à des températures et pressions normales.
Risque de réactions dangereuses :	Ne se polymérise pas.
Conditions à éviter :	Éviter les étincelles, les flammes ou autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles :	Éviter les acides, les agents oxydants, les chlorates, les nitrates et les peroxydes.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun à des températures et pressions normales.

Section 11 : Données toxicologiques

Analyse des composants - DL50/CL50

Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées (64742-58-1)

Dermique DL50 :	Lapin > 4 480 mg/kg;
Oral DL50 :	Rat > 2 000 mg/kg
Inhalation DL50 :	Rat 2062 ppm 4 h (apparenté aux huiles de paraffine)

Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (64742-54-7)

Oral LD50:	Rat >15 g/kg (aucun décès n'est survenu);
Dermal LD50:	Rabbit >5000 mg/kg (aucun décès n'est survenu)

Les voies d'exposition probables

Respiratoire :	On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.
Orale :	Peut-être nocif en cas d'ingestion.
Cutanée :	Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer un assèchement, des gerçures, des rougeurs, des démangeaisons et/ou le gonflement (dermatite).
Oculaire :	On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.
Effets immédiats :	On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.
Effets retardés :	On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.
Irritation/Corrosivité :	Peut provoquer une légère irritation cutanée et respiratoire.
Sensibilisation respiratoire :	On ne dispose d'aucune information sur le produit.
Sensibilisation cutanée :	On ne dispose d'aucune information sur le produit.
Cancérogénicité des composants :	Aucun des composants de ce produit n'est répertorié par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA, le NIOSH ou le NTP.
Mutagénicité pour les cellules germinales :	On ne dispose d'aucune information sur le produit.
Tératogénicité :	On ne dispose d'aucune information sur le produit.
Effets sur la reproduction :	On ne dispose d'aucune donnée épidémiologique sur ce produit.

TGH SDS

Effets sur certains organes cibles

- Exposition unique :** On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.
- Exposition répétée :** On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.
- Danger par aspiration :** On ne dispose d'aucune donnée.
- Troubles médicaux existants pouvant être aggravés par l'exposition :** Les personnes souffrant déjà de troubles respiratoires (nez, gorge et poumons), oculaires (yeux) ou cutanés (peau) peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition.

Section 12 : Données écologiques

Écotoxicologie : Toxique pour les organismes aquatiques.

Analyse des composants – Écotoxicité – Toxicité aquatique

Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées (64742-58-1)

Durée/Test/Espèce	Concentration/Conditions	Notes
96 Hr CL50 Brachydanio rerio	79,6 mg/L [semi-statique]	
96 Hr CL50 Pimephales promelas	3,2 mg/L [semi-statique]	

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Durée/Test/Espèce	Concentration/Conditions	Notes
96 Hr CL50 Oncorhynchus mykiss	> 5 000 mg/L	

Acide phosphorodithioïque, esters de O-O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)

Durée/Test/Espèce	Concentration/Conditions	Notes
96 Hr CL50 Pimephales promelas	1,0 – 5,0 mg/L [statique]	
96 Hr CL50 Pimephales promelas	10,0 – 35,0 mg/L [semi-statique]	

Persistance et dégradabilité : On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Potentiel de bioaccumulation : On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Mobilité dans le sol : On ne dispose d'aucune information sur le produit.

Autres effets nocifs : On ne dispose d'aucune information supplémentaire.

Section 13 : Données sur l'élimination du produit

Méthodes d'élimination : Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux. Des règlements pourraient aussi s'appliquer aux contenants vides. La responsabilité de l'élimination correcte de la matière résiduelle incombe à son propriétaire. Contacter Boss Lubricants en ce qui concerne le recyclage ou l'élimination correct.

Il n'est pas attendu que ce produit, s'il est jeté, soit un déchet dangereux caractéristique ou répertorié. Si ce produit est recyclé aux États-Unis, il peut être géré conformément au 40 CFR Partie 279, grâce à l'exonération pour les huiles usagées. Le traitement, l'utilisation ou la contamination par l'utilisateur pourrait changer le(s) code(s) de déchet applicable(s) à l'élimination de ce produit.

TGH SDS

Section 14 : Informations relatives au transport

Description de base: Non classé comme dangereux pour le transport (DOT, TMD, IMO / IMDG, IATA / OACI).

DOT

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

TDG

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

IMDG

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

Polluant marin: Pas de données disponibles.

IATA

Nom d'expédition: Pas de données disponibles.

UN Nombre: Pas de données disponibles.

Classe de danger: Pas de données disponibles.

Groupe d'emballage: Pas de données disponibles.

Code international des produits chimiques en vrac: Ce matériau ne contient aucun produit chimique requis par le Code IBC pour être identifié comme un produit chimique dangereux en vrac.

Section 15 – Informations sur la réglementation

Composés organiques volatils (Tel que réglementé) : Négligeable selon le 40 CFR Partie 51.100(s)

Réglementation fédérale des États-Unis

Articles 302/304 de la SARA

Analyse des composants : D'après les ingrédients répertoriés à la SECTION 3, ce produit ne contient aucune des « substances extrêmement dangereuses » répertoriées en vertu du Titre III de la loi intitulée *Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986* (SARA), article 302 ou article 304, telles qu'identifiés dans le 40 CFR Partie 355, Annexe A et B.

Article 311/312 de la SARA – Catégories dangereuses

Dangers aigus pour la santé : Non Dangers

Chroniques pour la santé : Non

Incendie : Non

Pression : Non

TGH SDS

Réactif : Non

Article 313 de la SARA

Analyse des composants : Ce produit ne contient aucun des produits chimiques « toxiques » soumis aux dispositions de l'article 313 du Titre III de la loi intitulée *Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986* (SARA) et du 40 CFR Partie 372.

CERCLA

Analyse des composants : D'après les ingrédients répertoriés à la SECTION 3, ce produit ne contient aucune des « substances dangereuses » répertoriées en vertu de la loi intitulée *Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act of 1980* (CERCLA) dans le 40 CFR Partie 302, Tableau 302.4.

Inventaire de la loi intitulée TSCA : Tous les composants de ce produit sont répertoriés, sont automatiquement inclus en tant que « substance chimique d'origine naturelle » ou sont dispensés des dispositions visant leur parution dans l'inventaire de la TSCA.

Analyse des composants

Composant	N° CAS	TSCA
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	64742-58-1	Oui
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Oui
Acide phosphorodithioïque, esters de O-O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	68649-42-3	Oui

Règlements des États américains : Aucun des composants de ce produit ne figure dans les listes de substances dangereuses des États américains suivants : CA, MA, MN, NJ ou PA.

Aucun composant n'est répertorié en vertu de la loi américaine intitulée *California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 (Proposition 65)*.

Règlements Canadiens : Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la Fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés aux termes du RPC.

Analyse des composants

Composant	N° CAS	CAN
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	64742-58-1	LIS
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	LIS
Acide phosphorodithioïque, esters de O-O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	68649-42-3	LIS

Information sur le SIMDUT Canadien : Aucune classification n'est assignée d'après les critères de classification.

Analyse des composants – LDI (Liste de divulgation des ingrédients) du SIMDUT : Non réglementé.

Section 16 : Autres informations

Date d'émission : Mars 17, 2018
Remplace la date d'émission : janvier 1, 2015
Informations de révision : Mise à jour de SDS.

TGH SDS

Références

ACGIH:	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux	IMDG:	Marchandises maritimes dangereuses internationales
AIHA:	Association américaine d'hygiène industrielle	IUCIID:	Base de données internationale d'information chimique uniforme
BOD:	Demande biochimique d'oxygène	NFPA:	Association nationale de protection contre les incendies
°C:	Celsius	NIOSH:	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
CAS:	Service de résumés chimiques	NTP:	Programme national de toxicologie
CERCLA:	Loi générale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement	OSHA:	Administration de la sécurité et de la santé au travail
CFR:	Code des Régulations Fédérales	PEL:	Limite d'exposition permise
CPR:	Règlement sur les produits contrôlés	RTK:	Le droit de savoir
DOT:	Département des transports des États-Unis	SARA:	Modification du Superfund et réautorisation Act
DSL:	Liste intérieure des substances	STEL:	Limite d'exposition à court terme
EPA:	Agence de Protection de l'Environnement	TDG:	Transport des marchandises dangereuses
°F:	Fahrenheit	TLV:	Valeur limite du seuil
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	TSCA:	Loi sur le contrôle des substances toxiques
HMIS:	Système d'identification des matières dangereuses	TWA:	Pondérée dans le temps
IARC:	Agence internationale pour la recherche sur le cancer	UN:	Les Nations Unies
IATA:	Association du transport aérien international	WHMIS:	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
IDLH:	Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé		

Avis de non responsabilité

L'utilisateur assume tout risque se rattachant à l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, les renseignements figurant dans la présente sont exacts. Toutefois, Boss Lubricants se dégage de toute responsabilité quelle qu'elle soit relative à l'exactitude ou au caractère complet des renseignements fournis dans la présente. Aucune représentation ou garantie, explicite ou implicite, du caractère de la qualité marchande ou de la convenance à une fin particulière ou de toute autre nature n'est exprimée par la présente en ce qui concerne les renseignements ou le produit auquel se rapportent lesdits renseignements. Les données contenues dans cette fiche s'appliquent au produit tel qu'il est fourni à l'utilisateur.